

Licence Langues étrangères appliquées (LEA) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université de Poitiers. hceres-02026854

HAL Id: hceres-02026854

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026854>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000890

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La licence LEA (Langues étrangères appliquées) est une formation pluridisciplinaire visant la maîtrise de deux langues étrangères et l'acquisition de compétences dans des matières d'application telles que le droit, l'économie, la comptabilité ou encore le commerce. À l'Université de Poitiers, cinq langues peuvent être étudiées dans le cadre de cette mention : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le portugais (toutes les combinaisons sont possibles).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	217
Nombre d'inscrits en L2	144
Nombre d'inscrits en L3	94
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	46,7 %
% d'insertion professionnelle	19,6 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent et structuré. Chaque langue fait l'objet d'une soixantaine d'heures d'enseignement par semestre tandis que le volume horaire consacré aux matières d'application progresse d'année en année : il représente une trentaine d'heures par semestre en première année et plus de 120 en troisième année. On note, par ailleurs, des efforts de diversification des parcours : en troisième année, les étudiants peuvent choisir d'étudier une matière d'application supplémentaire ou une troisième langue, ou bien de suivre une préprofessionnalisation au professorat des écoles.

L'ouverture sur le monde professionnel est également à noter : en troisième année, les étudiants doivent faire un stage en milieu professionnel de deux mois minimum et rédiger un rapport dans l'une de leurs deux langues de spécialité ; de plus, la part des intervenants professionnels dans la formation est importante (16 %).



La mobilité internationale est elle aussi encouragée : d'une part, les étudiants ont la possibilité de suivre un ou deux semestres d'études à l'étranger et, d'autre part, ils peuvent substituer au sixième semestre de licence un stage long effectué à l'étranger (quatre mois et demi minimum). On peut cependant regretter que les informations sur ce point n'aient pas été développées dans le dossier : aucun chiffre n'est fourni sur le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité internationale.

L'ensemble du dossier témoigne d'une réflexion approfondie sur l'encadrement des étudiants : par exemple, les évaluations des enseignements et des formations sont analysées par les enseignants et ont un impact sur l'évolution de la maquette ; autre exemple : un dispositif de tutorat et des cours de soutien sont mis en place pour les étudiants en difficulté et font l'objet d'une évaluation précise.

- Points forts :
 - La cohérence du projet pédagogique.
 - La diversification des parcours.
 - L'ouverture sur le monde professionnel.
 - L'encouragement à la mobilité internationale.
 - L'encadrement des étudiants.

- Points faibles :
 - Quelques chiffres concernant la mobilité étudiante auraient été bienvenus, surtout pour une licence LEA.
 - Les informations sur le devenir des étudiants (en particulier sur leur insertion professionnelle) auraient pu être plus précises : quels types d'emplois les diplômés de LEA occupent-ils ?

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Le dispositif de suivi des étudiants diplômés pourrait être amélioré.